

# DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

RCI Banque s'engage à rendre son site Internet accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site web <https://www.prive.livretzesto.fr/>

## ÉTAT DE CONFORMITÉ

Le site <https://www.prive.livretzesto.fr/> est non conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité. Les non-conformités et exemptions sont énumérées ci-dessous.

## RÉSULTATS DES TESTS

L'audit de conformité réalisé par la société **Temesis** révèle que :

> 27,41 % des critères RGAA sont respectés.

Ce pourcentage correspond à :

- > 17 critères conformes
- > 45 critères non conformes
- > 44 critères non applicables.

## CONTENUS NON ACCESSIBLES

### Non conformité

- > 1.1 - Chaque image porteuse d'information a-t-elle une alternative textuelle ?
- > 1.2 - Chaque image de décoration est-elle correctement ignorée par les technologies d'assistance ?
- > 1.3 - Pour chaque image porteuse d'information ayant une alternative textuelle, cette alternative est-elle pertinente (hors cas particuliers) ?
- > 1.8 - Chaque image texte porteuse d'information, en l'absence d'un mécanisme de remplacement, doit si possible être remplacée par du texte stylé. Cette règle est-elle respectée (hors cas particuliers) ?
- > 2.1 - Chaque cadre a-t-il un titre de cadre ?
- > 3.1 - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la couleur. Cette règle est-elle respectée ?
- > 3.2 - Dans chaque page web, le contraste entre la couleur du texte et la couleur de son arrière-plan est-il suffisamment élevé (hors cas particuliers) ?
- > 3.3 - Dans chaque page web, les couleurs utilisées dans les composants d'interface ou les éléments graphiques porteurs d'informations sont-elles suffisamment contrastées (hors cas particuliers) ?
- > 5.1 - Chaque tableau de données complexe a-t-il un résumé ?
- > 5.3 - Pour chaque tableau de mise en forme, le contenu linéarisé reste-t-il compréhensible (hors cas particuliers) ?
- > 5.4 - Pour chaque tableau de données ayant un titre, le titre est-il correctement associé au tableau de données ?
- > 5.6 - Pour chaque tableau de données, chaque en-tête de colonnes et chaque en-tête de lignes sont-ils correctement déclarés ?
- > 5.7 - Pour chaque tableau de données, la technique appropriée permettant d'associer chaque cellule avec ses en-têtes est-elle utilisée (hors cas particuliers) ?
- > 6.1 - Chaque lien est-il explicite (hors cas particuliers) ?

## DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

- > 6.2 - Dans chaque page web, chaque lien, à l'exception des ancres, a-t-il un intitulé ?
- > 7.1 - Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?
- > 8.2 - Pour chaque page web, le code source généré est-il valide selon le type de document spécifié (hors cas particuliers) ?
- > 8.3 - Dans chaque page web, la langue par défaut est-elle présente ?
- > 8.5 - Chaque page web a-t-elle un titre de page ?
- > 8.6 - Pour chaque page web ayant un titre de page, ce titre est-il pertinent ?
- > 8.7 - Dans chaque page web, chaque changement de langue est-il indiqué dans le code source (hors cas particuliers) ?
- > 8.9 - Dans chaque page web, les balises ne doivent pas être utilisées uniquement à des fins de présentation. Cette règle est-elle respectée ?
- > 9.1 - Dans chaque page web, l'information est-elle structurée par l'utilisation appropriée de titres ?
- > 9.2 - Dans chaque page web, la structure du document est-elle cohérente (hors cas particuliers) ?
- > 9.3 - Dans chaque page web, chaque liste est-elle correctement structurée ?
- > 10.1 - Dans le site web, des feuilles de styles sont-elles utilisées pour contrôler la présentation de l'information ?
- > 10.2 - Dans chaque page web, le contenu visible reste-t-il présent lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?
- > 10.7 - Dans chaque page web, pour chaque élément recevant le focus, la prise de focus est-elle visible ?
- > 10.9 - Dans chaque page web, l'information ne doit pas être donnée uniquement par la forme, taille ou position. Cette règle est-elle respectée ?
- > 10.11 - Pour chaque page web, les contenus peuvent-ils être présentés sans avoir recours à la fois à un défilement vertical pour une fenêtre ayant une hauteur de 256px ou une largeur de 320px (hors cas particuliers) ?
- > 10.12 - Dans chaque page web, les propriétés d'espacement du texte peuvent-elles être redéfinies par l'utilisateur sans perte de contenu ou de fonctionnalité (hors cas particuliers) ?
- > 10.13 - Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant à la prise de focus ou au survol d'un composant d'interface sont-ils contrôlables par l'utilisateur (hors cas particuliers) ?
- > 10.14 - Dans chaque page web, les contenus additionnels apparaissant via les styles CSS uniquement peuvent-ils être rendus visibles au clavier et par tout dispositif de pointage ?
- > 11.1 - Chaque champ de formulaire a-t-il une étiquette ?
- > 11.4 - Dans chaque formulaire, chaque étiquette de champ et son champ associé sont-ils accolés (hors cas particuliers) ?
- > 11.5 - Dans chaque formulaire, les champs de même nature sont-ils regroupés, si nécessaire ?
- > 11.9 - Dans chaque formulaire, l'intitulé de chaque bouton est-il pertinent (hors cas particuliers) ?
- > 11.10 - Dans chaque formulaire, le contrôle de saisie est-il utilisé de manière pertinente (hors cas particuliers) ?
- > 11.13 - La finalité d'un champ de saisie peut-elle être déduite pour faciliter le remplissage automatique des champs avec les données de l'utilisateur ?
- > 12.3 - La page « plan du site » est-elle pertinente ?
- > 12.6 - Les zones de regroupement de contenus présentes dans plusieurs pages web (zones d'en-tête, de navigation principale, de contenu principal, de pied de page et de moteur de recherche) peuvent-elles être atteintes ou évitées ?
- > 12.7 - Dans chaque page web, un lien d'évitement ou d'accès rapide à la zone de contenu principal est-il présent (hors cas particuliers) ?
- > 12.8 - Dans chaque page web, l'ordre de tabulation est-il cohérent ?

## DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

- > 13.1 - Pour chaque page web, l'utilisateur a-t-il le contrôle de chaque limite de temps modifiant le contenu (hors cas particuliers)?
- > 13.3 - Dans chaque page web, chaque document bureautique en téléchargement possède-t-il, si nécessaire, une version accessible (hors cas particuliers)?

### Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité

- > Les contenus de tiers qui ne sont ni financés ni développés par l'organisme concerné et qui ne sont pas sous son contrôle

### ÉTABLISSEMENT DE CETTE DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

Cette déclaration a été établie le 10 octobre 2020.

### Technologies utilisées pour la réalisation du site web :

- > HTML5
- > CSS3
- > Javascript
- > SVG

### Agents utilisateurs, technologies d'assistance et outils utilisés pour vérifier l'accessibilité

#### Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- > Voiceover + Safari sur osX 10.15.4
- > Firefox 79 + NVDA 2020.1 sur Windows 10
- > Firefox 79 + Jaws 2019

#### Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- > Color Contrast Analyser
- > Web Developer Toolbar
- > Axe
- > Arc Toolkit

#### Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité :

1. Connexion
2. Accueil connecté
3. Profil
4. Liste des opérations
5. Détail de l'opération
6. Moyen de paiement > virement > compte à créditer
7. Moyen de paiement > virement > caractéristiques
8. Consultation bénéficiaire
9. Relevés
10. RIB / IBAN
11. Ouvrir livret pour mineur (4 étapes)
12. Contact

### RETOUR D'INFORMATION ET CONTACT

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site Internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- > [\[Envoyer un message\] https://www.livretzesto.fr/contact-rci-bank](https://www.livretzesto.fr/contact-rci-bank)
- > [\[Nous contacter\] https://www.livretzesto.fr/contact-rci-bank](https://www.livretzesto.fr/contact-rci-bank)

## DÉCLARATION D'ACCESSIBILITÉ

### VOIES DE RECOURS

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site Internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- > Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- > Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- > Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)  
Défenseur des droits  
Libre réponse 71120  
75342 Paris CEDEX 07